La doctrine MILITAIRE FRANÇAISE

DISSUADER, PROTÉGER, AGIR

Analyse stratégique et prospective de la doctrine militaire française

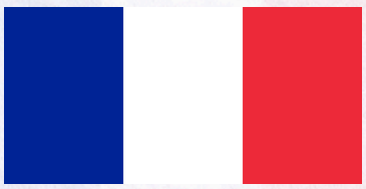

Aubin Aladouche

MODULE D'ÉCRITURE

2025/26

POLYTECH ORLÉANS

Université d'ORLÉANS

I) Abstract

La doctrine militaire française

Dissuader, agir, protéger

a) Résumé de mon projet d'écriture

Le projet consiste en la rédaction d'un essai analytique articulé autour de la doctrine militaire française moderne. Il propose d'analyser la **doctrine militaire française** en s'appuyant d'abord sur ses **fondements** historiques et les principes qui la structurent aujourd'hui, tels que la dissuasion nucléaire, **l'autonomie stratégique** ou encore **l'interopérabilité** avec les alliés. Il s'intéresse ensuite à leur mise en œuvre concrète à travers l'étude des moyens militaires et l'analyse d'opérations passées. Enfin, une approche critique permet de mettre en lumière les forces et les limites de cette doctrine, ses **perspectives d'évolution** face aux transformations du champ de bataille, ainsi que son positionnement comparatif à l'échelle internationale (notamment face aux États-Unis et leur ***full spectrum dominance*)**, enrichi par des retours d'expérience issus de témoignages et de références externes.

Tout au long de la rédaction, des ouvrages tels que la *Revue Défense Nationale*, des documents officiels, des articles, ainsi que des livres que j'ai eu l'occasion de lire (*COS. Histoire des Forces Spéciales,* écrit par W. Bruyère-Ostells, et sorti le 27 octobre 2022 ou encore *Forces Spéciales : Les guerriers du 10,* écrit par JC. Sanchez, et sorti 21 novembre 2024) sont utilisés comme références.

b) Mots-clés

Doctrine, full spectrum dominance, coopération interarmées

II) Prototype

Dans un contexte international marqué par la guerre en Ukraine et les plus récentes tensions au Moyen-Orient, les États se doivent d'être prêts pour des conflits de haute intensité. En ce sens, la manière par laquelle ces derniers conçoivent et mettent en œuvre la guerre redevient une problématique de premier ordre. La guerre n'est plus seulement une question de moyens financiers ou humains. Aujourd'hui, elle est surtout une question de pensée. Derrière chaque engagement militaire se cache une manière par laquelle les acteurs impliqués envisagent l'usage de la force : une doctrine. Dans un contexte militaire, la doctrine est un ensemble d'idées et de principes, guidant et orientant la manière par laquelle une armée prépare, organise et conduit ses opérations.

La France, en tant que puissance de premier plan d'Europe et de l'OTAN ne fait pas exception à cette tendance. La manière par laquelle elle pense la guerre et envisage l'usage de sa force repose sur une doctrine spécifique. Cette dernière repose en partie sur son histoire, son statut de puissance et ses choix stratégiques. Cette doctrine, à la fois politique, stratégique et opérationnelle, structure l'ensemble des engagements militaires de la France, qu'ils soient actés dans un cadre autonome ou dans celui d'une alliance.

De ce fait, il est légitime de s'interroger sur la manière dont la France conçoit la guerre aujourd'hui. Dans un contexte marqué par l'évolution des conflits – terrorisme et retour des affrontements de haute intensité – comment la doctrine française s'adapte-t-elle à ces nouvelles formes de guerre ? Et comment cette vision se traduit-elle concrètement dans ses engagements et ses moyens ? À ce titre, il est possible de considérer que la France dispose d'une doctrine militaire particulièrement équilibrée, cherchant à concilier dissuasion, intervention et adaptation aux conflits contemporains, malgré des contraintes budgétaires et capacitaires.

Pour répondre à cette problématique, il conviendra tout d'abord d'examiner les fondements historiques de la doctrine militaire française, ainsi que les grands principes qui la structurent aujourd'hui. Nous nous intéresserons ensuite à sa mise en œuvre concrète, à travers l'analyse des moyens dont dispose l'armée française, ainsi que des opérations dans lesquelles elle a été engagée. Nous proposerons une analyse critique de cette doctrine, en mettant en évidence ses forces et ses limites, ses perspectives d'évolution, ainsi que sa place par rapport aux autres puissances. Enfin, cette réflexion sera enrichie par des apports issus de lectures, de références culturelles et de connaissances personnelles, permettant d'illustrer et de nuancer l'analyse.

Développement d'un point de la partie comparaison

Les doctrines militaires contemporaines reflètent des choix stratégiques profondément liés à l'histoire, à la géographie et aux ambitions politiques des États. La France se distingue par une approche équilibrée, fondée sur l'autonomie stratégique, la dissuasion nucléaire et une capacité de projection extérieure, tout en conservant une forte interopérabilité avec ses alliés, notamment au sein de l'OTAN. Cette doctrine vise à garantir une liberté d'action maximale, en permettant à la France d'intervenir seule si nécessaire, tout en étant capable de s'intégrer dans des coalitions.

À l'inverse, les États-Unis s'appuient sur le *full spectrum dominance*, visant à s'assurer une supériorité totale sur l'ensemble des champs de bataille – terrestre, aérien, maritime, spatial et informationnel. Cette approche repose sur des moyens considérables et une capacité de projection mondiale inégalée, permettant aux forces d'intervenir rapidement et massivement, avec un objectif de maîtrise complète du conflit. Là où la France cherche un équilibre entre autonomie et coopération, les États-Unis visent une domination globale, rendue possible par leur puissance économique et militaire.

La Russie, quant à elle, adopte une doctrine hybride, combinant des capacités conventionnelles importantes avec des stratégies asymétriques, telles que la guerre informationnelle, la cyberattaque ou encore l'emploi de forces non conventionnelles. Sa doctrine accorde également une place centrale à la dissuasion nucléaire, mais avec une approche parfois plus flexible dans son emploi, notamment dans une logique d'escalade contrôlée. Contrairement à la France, qui privilégie une posture défensive et dissuasive, la Russie intègre davantage des logiques de confrontation indirecte et de déstabilisation. Avec notamment une dissuasion nucléaire très agressive.

L'Allemagne présente une approche sensiblement différente. Sa doctrine repose principalement sur la défense collective par le biais de l'OTAN et de l'UE, avec une capacité de projection plus limitée. Toutefois, les évolutions récentes, notamment depuis le début de la guerre en Ukraine, traduisent une volonté de renforcement significatif de ses capacités militaires. Contrairement à la France, l'Allemagne ne dispose pas d'une autonomie stratégique complète, notamment en matière de dissuasion nucléaire et de supériorité aérienne où elle dépend pleinement des États-Unis.

Enfin, la Finlande illustre une doctrine centrée sur la défense du territoire. Face à sa proximité géographique avec la Russie, elle a développé un modèle reposant sur la mobilisation de masse,

la connaissance du terrain et une forte préparation de la population à un conflit de haute intensité. Cette approche privilégie la capacité à résister dans la durée à une agression, plutôt que la projection de puissance. Là où la France se projette à l'extérieur, la Finlande se prépare avant tout à défendre son sol, avec une logique de défense totale.

Ainsi, la doctrine française apparaît comme un modèle intermédiaire, cherchant à concilier autonomie stratégique, capacité d'intervention extérieure et intégration dans des alliances. Elle se distingue à la fois de la logique de domination globale américaine, de l'approche hybride russe et des doctrines plus défensives de pays comme la Finlande.